

## CRÉATION D'UN INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

L'année 1976 marquera un pas en avant dans la diffusion du droit humanitaire sur le continent sud-américain.

C'est en effet à Bogota que vient de se créer, sous les auspices de l'université Saint-Thomas d'Aquin et de la Société de la Croix-Rouge colombienne, un Institut interaméricain de droit international humanitaire auquel le CICR accorde son parrainage.

Le professeur Delio Jaramillo-Arbalaez, ancien doyen de l'université Saint-Thomas d'Aquin et titulaire, à cette même université, de la chaire de droit international humanitaire, est à l'origine de cette heureuse initiative. Il en est le directeur et le principal animateur. Signalons qu'il est l'auteur d'une étude, en deux volumes, relative aux droits de l'homme dans les conflits armés.

A cette occasion, la Croix-Rouge de Colombie, en collaboration avec ce nouvel institut, organise, les 26, 27 et 28 novembre 1976, un important séminaire national sur la diffusion des Conventions de Genève et du droit humanitaire avec le concours de spécialistes du droit international public, de hauts fonctionnaires du gouvernement et de cadres de l'armée. M<sup>me</sup> S. Junod, juriste, y représentera le CICR.